

A PROPOS DES 10 ANS DU PARM FÊTÉS À MADIANA.

J'ai assisté, aujourd'hui, à une des plus grande escroquerie intellectuelle à propos de la genèse de du PARM (Pôle Agroalimentaire Régional de Martinique).

Les dirigeants néo-ppm du Conseil Régional, notamment la première vice-présidente dans un élan révisionniste particulièrement scandaleux et malhonnête, réécrit l'histoire récente de notre Pays !

Alors qu'ils sont à la tête de la Région depuis seulement trois ans, ils prétendent fêter les dix ans du PARM, soit ! Mais alors pourquoi adoptent-ils ce curieux comportement ? Pour eux l'histoire s'est arrêtée en mars 1992 et a redémarré en mars 2010 ! Ils sont frappés d'amnésie à propos de cette période intermédiaire!

Ils sont allés jusqu'à prétendre que l'idée de créer le PARM venait de feu Camille DARSIÈRES dont la présidence qui a commencé en 1986 a pourtant pris fin en 1992 ! La seule structure, qu'il a tenté de réaliser au profit du monde économique, c'est la SEMAIR qui s'est effondrée avec fracas dans un gouffre financier qui a coûté fort cher à la Collectivité régionale !

Sous la gouvernance Darsières, il n'a jamais été question de Pole de recherche-développement en agroalimentaire.

En tout cas ce type de projet n'a connu aucun début d'exécution ni au niveau de la conception pas plus qu'au niveau de réalisation concrète !

Ils ont eu l'indécence de réécrire l'histoire du PARM sans indiquer, à aucun moment, que ce projet faisait partie des projets portés par les Patriotes Martiniquais et réalisé dès la première mandature d'Alfred MARIE-JEANNE à la Région Martinique qui a débuté en mars 1998 !

Ils ont refusé de dire :

- Que le Président Alfred MARIE-JEANNE avait chargé un groupe d'élus patriotes composé de Georges BUISSON, Lucien ADENET, Sylvain BOLINOIS ET Daniel MARIE-SAINTE, comme animateur du groupe, de réfléchir à la création du pôle de recherche-développement dans le domaine agroalimentaire, sous gouvernance régionale.

-Que nous avons donc conçu puis réalisé le PARM qui a été inauguré en juillet 2003.

- Que nous avons procédé à la mise en place de l'association qui le gère jusqu'à aujourd'hui.

- Que c'est nous qui avons voulu que l'ensemble des chambres consulaires, (Chambre de Commerce et de l'industrie, Chambre d'agriculture, Chambre des Métiers y compris le Comité Régionale des Pêches et élevage marins) ainsi que l'Université Antilles-Guyane, soit représentés au conseil d'Administration du PARM.

- Que c'est encore nous qui avons mis en place à coté du Conseil d'Administration, un Conseil d'Orientation, présidé par un professionnel de l'agroalimentaire, et, au sein duquel se rencontrent des élus politiques et des représentants de toutes le filières du secteur pour formuler des propositions d'action à l'intention des dirigeants du PARM.

- Que c'est encore nous qui avons mis en place, au sein du PARM, un Conseil scientifique, constitué des personnalités qualifiées, dont le rôle est de valider la déontologie des techniques de recherche – développement pratiquées par notre laboratoire.

- Que l'objectif, assigné par le Président de Région , Alfred MARIE-JEANNE, au Président du PARM, Daniel MARIE-SAINTE, dès l'ouverture du Pôle en juillet 2003, de mettre en place un programme d'actions destinées :

1°) à apporter une haute valeur ajoutée à nos fruits et légumes, aux produits carnés de la filière viande, aux produits de la pêche et de l'aquaculture.

2°) à assurer une assistance et un service de conseils technologiques aux producteurs martiniquais de l'agro transformation sous la base de contrat de confidentialité !

-Qu'après avoir piloté la conception et la réalisation des équipements du PARM, j'en ai assuré la présidence de juillet 2003 à mars 2010.

-Que l'équipe de chercheurs qui animent, jusqu'à aujourd'hui, le PARM et qui en assure le succès tant vanté par celle qui m'a succédé, comme si c'était son œuvre, a été recrutée par mes soins !

- Que les programmes d'actions collectives de recherche-développement, actuellement menées par le PARM et financés par les fonds européens du PO 2007-2013, qui sont triennaux, ont tous été adoptés, sous ma présidence, avant mars 2010 !

En conclusion, nous devons admettre qu'ils se sont comportés comme des « merles de Sainte-Lucie » Qui, dit-on, s'emparent de nids qu'ils n'ont pas construits !

A l'issue de cette journée de commémoration des 10 ans du PARM auxquelles j'ai assisté pendant plus longtemps que les actuels dirigeants régionaux, venus parader un court instant en début de séance, lorsque les média étaient présents, encouragé par de nombreux témoins qui m'ont fait connaître leur indignation et leur écoeurement, j'ai tenu à faire cette mise au point.

Car cette vérité historique des faits qui ont présidé à la création et au fonctionnement du PARM pendant sept années, semble-t-il, aurait écorché la bouche des ces élus néo-ppm de la Région, s'ils l'avaient prononcée.

Le 4 octobre 2013

Daniel MARIE-SAINTE
Vice-Président du Conseil Régional
Administrateur du PARM
Ex-Président du Conseil d'administration du PARM (2003-2010)